

28/01/2014

Un rapport de la CES dénonce la prise de contrôle de la Troïka

Aujourd'hui, lors d'une audition du Parlement européen, la Confédération européenne des syndicats (CES) a présenté les résultats de sa propre enquête sur les activités de la Troïka à Chypre, en Grèce, en Irlande et au Portugal. Le rapport montre que ces pays où la Troïka a mis en place ses politiques ont payé un prix économique et social élevé. La CES exige d'importants amendements aux programmes et mécanismes existants pour garantir que la politique d'austérité et de déréglementation de la Troïka ne puisse se répéter à l'avenir.

Le tableau général qui ressort du rapport de la CES est celui de pays – avec leurs propres gouvernements élus – mis sous contrôle par la Troïka et sans autre choix que de mettre en œuvre la liste des exigences de celle-ci. Dans tous les cas, la politique de la Troïka était basée sur les piliers jumelés d'une austérité budgétaire massive d'une part et de la déréglementation des systèmes de formation des salaires et de négociations collectives d'autre part. Le dialogue social n'a été que peu ou pas respecté. La Troïka n'a pas vraiment écouté les syndicats ; elle n'a fait que donner des réponses toutes faites tout en restant inébranlable quant à ses exigences. Pire encore, dans les cas où les partenaires sociaux étaient parvenus à un accord conjoint (en Grèce, au Portugal), la Troïka n'en a tenu aucun compte et a imposé ses propres réformes. Ces réformes ont affaibli et démantelé les droits à la négociation collective et les systèmes de formation des salaires et de protection sociale. Tout cela a eu de lourdes conséquences. Alors que l'économie, l'emploi, les salaires et la protection sociale régressaient, le chômage, la pauvreté et les inégalités explosaient. A la fin, la politique de la Troïka était même incapable de maîtriser l'augmentation de la dette publique et de rétablir la normalité dans les canaux financiers, les flux de crédit et les écarts entre les taux d'intérêt restant limités dans de nombreux pays. Le rapport de la CES exige dès lors une révision des programmes d'ajustement pour assurer qu'ils soient conformes à l'acquis social européen.

Veronica Nilsson, Secrétaire confédérale de la CES, a déclaré : « *Les principes fondamentaux du Traité européen doivent en permanence être respectés. Le fait que des programmes soient élaborés sous la pression du marché et du temps n'y change rien, bien au contraire* ».

Le rapport de la CES (uniquement en anglais) est basé sur les réponses de ses affiliés à un questionnaire.